

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIERS



ASSOCIATION
MAINS LIBRES

Le vide-greniers 2018 de la rue de la Banque est organisé par la Mairie du 2^e, qui en confie la gestion à l'association Mains libres (bagagerie pour les SDF des Halles). Toute l'équipe d'organisation est bénévole, merci d'en tenir compte ! Les bénéficiaires de l'opération sont répartis de la façon suivante : 1500 € pour la Caisse des écoles du 2^e, le reste pour la bagagerie Mains libres.

Le vide-greniers est interdit aux professionnels et aux commerçants et il est réservé aux particuliers domiciliés dans les 2^e et 1^{er} arrondissements. Un seul stand sera accordé pour toutes les personnes résidant au même domicile. Des justificatifs supplémentaires pourront être demandés en cas de doute sur le fait que plusieurs personnes vivant au même domicile aient pris plusieurs stands.

Conformément au règlement de la Préfecture on ne peut vendre sur les stands du vide-greniers que **des objets personnels usagés**, pas des stocks d'inventus. Toute vente de denrées alimentaires ou de boissons est interdite sur les stands des exposants y compris ceux des enfants. Toute vente de **bonne de gaz vide ou pleine** ou de **produits inflammables** est strictement interdite.

Le prix de location du stand (3 mètres linéaires) est de 22 euros par jour. Il doit être réglé à l'inscription.

Les stands enfants "Les Puces des puces" sont réservés aux enfants de moins de 15 ans. Ils sont gratuits et réservés à la vente de jouets, de livres d'enfants et de vêtements d'enfants. Les enfants participant au vide-greniers sont à tout moment placés exclusivement sous la responsabilité de leurs parents.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail. Une personne peut se faire représenter par un tiers pour l'inscription, à condition de lui remettre le dossier complet. Chaque personne ne peut représenter qu'une seule autre personne. Tout dossier incomplet sera refusé. L'inscription une fois validée est ferme et définitive et ne sera en aucun cas remboursée. Possibilité de s'inscrire les 15/09 et 16/09 entre 8h et 11h, devant la mairie, en fonction des places libres.

En cas de mauvais temps, le vide-greniers est maintenu, sauf consignes données par les pouvoirs publics pour raison de sécurité.

L'installation commence à 8h et non avant, et doit être terminée à 10h. Tout stand non occupé à 10h15 précises pourra être réattribué à quelqu'un d'autre.

En cas d'objets très encombrants ou lourds il est possible d'entrer par la rue de la Banque de 8h à 9h avec une voiture mais pas de stationner plus de 5 minutes. Tous les véhicules doivent être sortis à 9h. Pour le soir, entrée à partir de 18h le samedi et de 17h30 le dimanche. Aucun stationnement, même bref, ne sera toléré sur le passage pompiers place des Petits Pères.

Les participants apportent leur propre matériel d'exposition. Aucun matériel ne sera fourni. Rue de la Banque, la limite des stands correspond au marquage en pointillés du stationnement. Partout ailleurs, c'est le tracé à la craie qui indique la limite.

Des contrôles seront effectués au cours de la journée : chaque personne devra présenter sa contremarque et sa pièce d'identité à la demande des membres de l'équipe d'organisation.

Il est interdit de diffuser de la musique sur les stands.

Le remballage commence au plus tard à 19h le samedi et doit être terminé à 20h. Le dimanche, il commence au plus tard à 18h et doit être terminé à 19h. A la fin de chaque journée, chaque exposant doit laisser son emplacement propre, sans déchets, ni aucun objet petit ou gros, ni sacs poubelles. Des containers seront mis à votre disposition place de la Bourse, rue de la Banque et place des Petits Pères pour les déchets. Rappel : **« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente »** (article R632-1 du code pénal modifié par décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007).

Pour tous renseignements pratiques, vous pouvez nous joindre :
- avant le vide-greniers, par mail uniquement : contact-VG2@mainslibres.asso.fr
- pendant le vide-greniers à partir de 8h : 06 82 47 40 29 (Elisabeth)

Vide-Greniers de la Mairie du 2^e

(rue de la Banque, place de la Bourse, place des Petits Pères)

284 stands adultes + 50 stands enfants

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018 (9h-19h)

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018 (9h-18h)

VENEZ CHOISIR VOTRE STAND !

Inscriptions à la Mairie du 2^e

Exclusivement aux jours et heures suivants :

Jeudi 14 juin de 17h30 à 19h30

Samedi 23 juin de 10h à 12h

Samedi 8 septembre de 10h à 12h

Jeudi 13 septembre de 17h30 à 19h30

Conseil malin :
venez en juin plutôt
qu'en septembre, et à 18h30
plutôt qu'à l'ouverture
il y a moins de monde !

TARIF : 22 € par stand (3 mètres linéaires) et par jour

Gratuit pour les stands enfants

("les Puces des puces" dans la cour de la Mairie)

NB : Inscriptions réservées aux habitants du 2^e et du 1^{er}.

**Ouvertes à toutes et à tous à partir du jeudi 13 septembre
en fonction des places disponibles.**

**ATTENTION : PHOTOCOPIES RECTO-VERSO de votre carte
d'identité ET d'un justificatif de domicile à votre nom (quittance)
OBLIGATOIRES pour l'inscription**

Infos : <https://lc.cx/WFPg> - Contact : contact-vg2@mainslibres.asso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Merci d'écrire lisiblement)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Tél portable :

E-mail :

Paiement (22 € par stand et par jour) chèque espèces

(Les chèques sont à libeller au nom de l'Association MAINS LIBRES)

Samedi 15 septembre 2018
Numéro de Stand
Cadre réservé aux organisateurs

Dimanche 16 septembre 2018
Numéro de Stand
Cadre réservé aux organisateurs

J'ai pris connaissance du règlement du vide-greniers
et je m'engage à le respecter.

Date :

Signature :

CONTREMARQUE

(à rapporter OBLIGATOIREMENT le jour du vide-greniers)

Nom : Prénom :

Samedi 15 septembre 2018
Numéro de Stand
Cadre réservé aux organisateurs

Dimanche 16 septembre 2018
Numéro de Stand
Cadre réservé aux organisateurs

Cachet obligatoire même pour les stands enfants
Cadre réservé aux organisateurs

Attention : pour la bonne organisation du vide-greniers,
interdiction de s'installer avant 8 heures du matin

Contact : avant le vide-greniers, par mail uniquement :
contact-VG2@mainslibres.asso.fr
pendant le vide-greniers à partir de 8h :
06 82 47 40 29 (Elisabeth)

